

Patrimoine, archéologie et droit pénal

Vendredi 27 juin, 8h30 – 17h30

Université de Bordeaux, Pôle juridique et judiciaire (PJJ)
amphi Duguit | 35 place Pey-Berland, 33000 Bordeaux



Inscription gratuite

Date limite : 26 juin 2025

**Lien d'inscription : cliquez [ici](#)
ou QR Code**



Responsables scientifiques :
Flore Dolou, *doctorante de l'ISCJ*
Théo Derory, *doctorant de l'HiCSA*

Matinée

8h30

Accueil

9h

Propos introductifs

Flore Dolou, *Doctorante ATER en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux*

Théo Derory, *Doctorant ATER en histoire de l'art à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

1/ Patrimoine, archéologie et prévention pénale

Présidence : **Léopold Maurel**, *Conservateur régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine*

Patrimoine, archéologie et prévention pénale générale : la place du droit pénal gendarme dans la protection du patrimoine culturel

9h30

Le point de vue de l'archéologue

Bertrand Triboulot, *Ingénieur d'études au Service régional d'archéologie des Pays de la Loire*

10h

Le point de vue du juriste

Valérie Malabat, *Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux*

10h30

Questions et pause-café

Patrimoine, archéologie et prévention pénale spéciale : biens culturels et prévention du terrorisme

11h

Le point de vue de l'archéologue

Vincent Michel, *Professeur en Histoire de l'art et Archéologie de l'Antiquité classique en Orient à l'Université de Poitiers*

11h30

Le point de vue du juriste

Pierre-François Laslier, *Docteur en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Bordeaux*

12h

Questions et pause-déjeuner

Après-midi

2/ Patrimoine, archéologie et procès pénal

Présidence : **Thomas Herran**, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux*

Archéologie et enquête pénale (archéologie forensique)

14h

Le point de vue de l'archéologue

Patrice Georges, *Ingénieur de recherches à l'institut national de recherches archéologiques préventives*

14h30

Le point de vue du juriste

Marie-Cécile Guérin, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux*

15h

Questions et pause-café

15h30

Patrimoine, archéologie et répression pénale internationale

Barbara Drevet, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Clermont-Auvergne*

16h

Patrimoine, archéologie et procès en restitution

Pierre Noual, *Avocat au barreau de Toulouse et Docteur en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Toulouse Capitole*

16h30

Questions

17h

Rapport de synthèse

Evelyne Bonis, *Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux et Directrice de l'ISCJ*

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

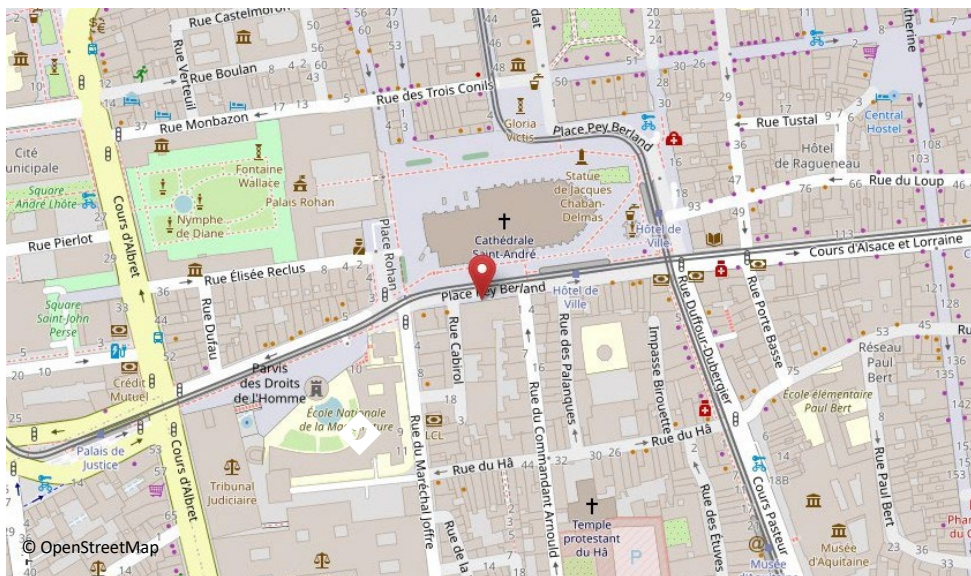
Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac (40 min environ)

Prendre le tram A (direction "La Gardette Bassens" ou "Floirac Dravemont") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



+ d'infos

<https://iscj.u-bordeaux.fr/>

Retrouvez l'ISCJ sur LinkedIn, Instagram et Bluesky



Institut de sciences
criminelles et de la justice



iscj_bordeaux



iscj.bsky.social